
QUESTIONS—Suite.
QUESTIONS REJETÉES OU MISES DE CÔTÉ—Suite.

19. Que (en amendement à la question pour que la Chambre se forme en comité des subsides) bien que cette Chambre soit disposée à accorder les subsides nécessaires, cependant elle regrette qu'on se soit départi de la sage pratique constitutionnelle de baser les appropriations sur des estimés détaillés, etc., 62.

20. Autres motions en amendement à la question pour que la Chambre se forme en comité des subsides, 268, 280.

21. Pour une adresse demandant un état des fonds de la Puissance vendus, etc., 150.

22. Pour une adresse demandant la correspondance avec la banque de Montréal au sujet de la vente des fonds de la Puissance, 171.

23. Pour un comité général au sujet du prétendu mécontentement des habitants de la Nouvelle-Ecosse à propos de la confédération, 247.

24. Que la Chambre est d'opinion que le nombre des ministres salariés de la couronne ne devrait pas excéder neuf, 274.

25. Que la réponse du secrétaire d'état à une question relative à la réponse incomplète à une adresse au sujet des faveurs royales accordées à certains membres, soit entrée dans les journaux, 275.

26. Pour nommer un comité chargé de s'enquérir de l'état des bureaux du gouvernement, 288.

27. Que (en amendement à la question pour que la Chambre se forme en comité au sujet des fortifications) la question de la construction de travaux permanents de défense devrait être le sujet d'une enquête, et qu'en attendant le résultat de cette enquête, il n'est pas expédient de voter aucune somme d'argent pour des fortifications, 299.

28. Pour adopter le rapport du sous-comité annexé au 13^e rapport du comité des impressions, 312.

29. Pour une instruction au comité général auquel a été soumis le bill de la milice, relative à l'organisation volontaire, 342.

30. Pour nommer au comité chargé de s'enquérir du meilleur plan à adopter pour rapporter et publier les débats, 399.

RAMSAY, T. K. :—Motion à l'effet que la pétition de T. K. Ramsay, de Montréal, soit maintenant reçue ; Motion retirée, 339.

RAPIDES DU CÔTEAU :—Pétition demandant la construction d'un quai à la tête de ces rapides, 137.

RÈGLES DE LA CHAMBRE :

1. Règles de la ci-devant Assemblée du Canada adoptées provisoirement, 5

2. Comité nommé pour aider M. l'Orateur à préparer des règles pour le gouvernement de la Chambre ; Règles de la Chambre Impériale des Communes, de l'Assemblée Législative du Canada, et des Chambres de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick renvoyées au comité, 16. Rapport ; Imprimé, 43. Voir *intra*, 3.